

« Association Des Chemins pour Grandir »

**PV de l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
du 15 octobre 2020**

PROCES VERBAL

Le jeudi 15 octobre 2020, les membres se sont réunis, en vidéo-conférence, sur convocation du Président afin de délibérer de l'ordre du jour suivant :

- ! Bilan des actions 2019 – 2020
- ! Bilan financier 2019 – 2020
- ! Présentation des projets 2020-2021
- ! Renouvellement du Bureau
- ! Changement d'adresse
- ! Questions diverses

Sont présents :

- Céline GILLET, Présidente
- Marie-Amélie GOUPIL, membre
- Hélène REYSSAT, membre

Ainsi que

- M et Mme Fritz
- Mme Chagot
- M et Mme Languet Loïc et Lucile
- M et Mme Languet Jean et Odile
- M Languet Jimmy
- M et Mme Demerlier Reynald et Isabelle
- M et Mme Demelier Noël et Brigitte
- M Oudin Sébastien

Marie Amélie Goupil est nommée secrétaire de séance.

Pouvoirs reçus : Mme Chévrier, Mme Debieche, Mme Delalande, Mme Collin, Mme Pillement, Mme Venet, Mme Gillet F.

Après débats et diverses informations fournies aux membres de l'association, il est proposé de procéder au vote des résolutions suivantes :

-I- Bilan des actions pour l'année mai 2019 – mai 2020

L'association aide 5 enfants et leur famille : Gabin , Manon , Noé , Arthur , Nathan
Beaucoup d'évènements qui permettent de récolter des dons ont été annulés en raison de la situation sanitaire (théâtre, Run in Reims, la journée de l'AG de l'association)

- Financement de thérapie et formation

- Guidances Parentales autour de la pédagogie Montessori (Assia Oliveiro) pour Manon, Noé et Gabin, suspendues depuis le confinement
- Equithérapie pour Noé (interruption avec le confinement)
- Formation Montessori pour Lucile Languet

- Aide au financement de matériel

- Achat de matériel pour Manon
- Part du fauteuil roulant de Nathan
- Achat de bodys adaptés et adaptation de la voiture pour Arthur

- Aide au répit

- Mise en place d'une aide financière trimestrielle de 390 euros pour les familles de Noé, Arthur et Manon, qui couvre une partie des frais :
 - Pour Manon, cela contribue à embaucher Agnès, auxiliaire de vie
 - Pour Noé, cela permet à Lucile sa maman de le faire garder pendant qu'elle donne des cours de danse le mercredi après-midi
 - Pour Arthur, cela a permis l'embauche d'une aide à domicile pour soulager ses parents des tâches quotidiennes.

PREMIERE RESOLUTION

Après lecture du bilan des actions de l'année, les membres de l'association présents ou représentés approuvent à l'unanimité ledit bilan.

-II- Présentation et approbation du bilan financier

Les dépenses s'élèvent à 13 503,77 € euros réparties ainsi :

- Financement de matériel : 7 180,99 euros
- Financement de thérapies : 1 880 euros
- Aide au répit : 3 832 euros
- Dépenses de fonctionnement (communication, frais bancaires,...) : 610,78€

Les recettes s'élèvent à 7 449,38 € euros réparties ainsi :

- Dons : 6824,92 €
- Adhésions : 140 €
- Opération papiers cadeaux : 484,46 €

Le résultat de l'exercice est déficitaire de -6 054,39 €

Ce résultat est à balancer avec l'exercice précédent excédentaire, mais il faut trouver des moyens de relancer les dons.

DEUXIEME RESOLUTION

Après lecture et observations du bilan financier, les membres de l'association présents ou représentés approuvent à l'unanimité le bilan financier.

-III- Projets 2020-2021

Financement de matériel :

- Un fauteuil roulant pour Gabin
- Equithérapie pour Noé
- Equipements divers

Aide au répit :

- Proposition de redescendre la contribution à 300 euros par trimestre et par famille

Thérapies en lien :

- Des contacts ont été pris avec les associations « au petit bonheur » et « 123 extra » Il pourrait y avoir des démarches ensemble pour avoir une salle et faire des séances communes pour la guidance, de la musicothérapie.
- Un rendez-vous est prévu avec l'adjointe au handicap de la mairie de Reims

Actions proposer pour récolter des dons :

- Diffuser une vidéo avec les t-shirts de l'asso
- édition d'un nouveau numéro du journal de l'association avec un article par famille.

TROISIEME RESOLUTION

Les membres de l'Association présents ou représentés approuvent les projets 2019-2020.

-IV- Renouvellement du Bureau

Élection d'un nouveau secrétaire. Se présente Marie-Amélie Goupil.

QUATRIEME RESOLUTION

Les membres de l'Association présents ou représentés nomment à l'unanimité Marie –Amélie Goupil secrétaire. Mme Lucile Languet est nommée secrétaire suppléante. Mme Aurore Venet est nommée membre active.

Céline GILLET, Présidente et Jeanne RENET, Trésorière, sont reconduites dans leurs fonctions.

-V- Changement d'adresse

Proposition que l'association soit domiciliée chez Mr et Mme Goupil, 21 rue Raymond Guyot, 51100 Reims.

L'adresse de gestion de l'association sera également cette adresse.

CINQUIEME RESOLUTION

Les membres de l'Association présents ou représentés approuvent ce changement d'adresse.

-VI- Questions diverses

Actions proposées pour récolter des dons

- Faire un article à diffuser dans les journaux
- Reconduire l'opération papiers cadeaux
- Vente de fromage avec une marge redistribuée à l'asso
- Imaginer d'autres ventes
- Solliciter des mutuelles, des fondations, l'hôpital de Reims les Bouchons d'amour, les œuvres hospitalières de l'Ordre de Malte, un mécénat par une maison de champagne....

Un guide existe pour savoir quelle structure donne à quel type d'associations. Il serait bien d'en acheter un à jour et se procurer des dossiers à remplir ou aller frapper aux portes pour se présenter.

- La nuit du handicap le 12 juin : l'organisation est assez dense, peut être pourrions-nous y participer en nous greffant aux actions d'une association plus grosse que la notre

Plus personne ne prenant la parole, le Président de séance remercie les participants et lève la séance.

Secrétaire
Marie-Amélie Goupil



La présidente,
Céline Gillet

